ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-SIXIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE A56/DIV/10
Point 10 de l'ordre du jour 24 mai 2003

Tables rondes : un environnement sain pour les enfants

Rapport du Secrétariat

1. Le 20 mai 2003, pendant la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé, quatre tables rondes ministérielles se sont tenues en même temps sur le thème « un environnement sain pour les enfants ». Les ministres de la santé ou leurs représentants ont analysé la situation et indiqué comment s'attaquer aux problèmes de salubrité de l'environnement. Ils ont échangé des informations sur les meilleures pratiques, exploré les moyens de surmonter les principaux obstacles à une action efficace, mis en relief les politiques et mesures essentielles, étudié le rôle du secteur de la santé et d'autres secteurs dans les efforts déployés pour améliorer l'environnement des enfants et fait des recommandations à l'OMS et à l'Alliance en faveur d'un environnement sain pour les enfants afin qu'elles poursuivent l'action menée dans ce domaine. Les principaux points débattus sont résumés ci-après.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX D'IMPORTANCE MONDIALE

2. Les participants ont recensé six grandes catégories de risques environnementaux pour la santé de l'enfant : insalubrité de l'eau ; problèmes d'hygiène et d'assainissement ; pollution de l'air (y compris à l'intérieur des habitations et la fumée de tabac) ; maladies à transmission vectorielle ; risques chimiques (le plomb, le mercure ou la mauvaise utilisation des pesticides, par exemple) ; traumatismes accidentels. Les participants ont souligné que ces six catégories sont des priorités globales, mais qu'il peut y avoir des facteurs de risques ou des problèmes plus prioritaires dans certaines communautés ou dans certains contextes.

S'ATTAQUER AUX RISQUES MULTIPLES ET ENVIRONNEMENTAUX

3. Les participants ont constaté que les enfants sont souvent exposés à plusieurs de ces risques en même temps là où ils vivent, s'amusent, s'instruisent, et parfois gagnent leur vie. Ils ont estimé que l'approche fondée sur les cadres de vie était précieuse pour mener une action globale, intersectorielle, contre les risques multiples auxquels les enfants sont exposés dans leur foyer, à l'école et dans leur communauté, qui sont des cadres de vie primordiaux.

4. Les participants ont souligné les progrès de la santé de l'enfant dans de nombreux pays, ainsi que le montrent des indicateurs comme le taux de mortalité et la couverture vaccinale des nourrissons

et des enfants de moins de cinq ans. Les effets néfastes de l'environnement demeurent toutefois préoccupants si l'on en juge par les nombreux exemples de risques dans différents pays.

5. Certains participants ont souligné qu'il était important de prendre l'environnement au sens large. Les dimensions sociales sont, a dit l'un d'eux, aussi importantes que les aspects physiques. Le système de valeurs et le contexte dans lesquels les enfants grandissent et se développent ont une grande influence, à la fois directe et indirecte, sur leur santé. Un ministre a insisté sur l'importance inconditionnelle de la paix. La pauvreté joue un rôle capital en tant que déterminant sous-jacent de nombreux facteurs de risques environnementaux, sinon de tous. C'est sur les enfants et les familles que la pauvreté et les inégalités ont les plus graves conséquences ; elles ruinent l'espoir d'un avenir prospère et sain fondé sur un développement économique et social solide.

6. « Il faut considérer les enfants comme un groupe vulnérable en tant que tel et non comme de petits adultes », a déclaré un ministre. D'autres participants ont parlé de la nécessité de considérer les enfants dans leur diversité, en tenant compte des différences entre les sexes, les ethnies et les environnements ruraux et urbains, démarche qui a des répercussions sur la conception et la mise en oeuvre des politiques et des interventions en faveur des enfants. Les participants ont été nombreux à insister sur l'importance de l'équilibre entre la prévention et les soins pour offrir un environnement sain aux enfants et sur celle de la prévention à un stade précoce, c'est-à-dire la protection des femmes enceintes et des nouveau-nés, pour éviter aux enfants des souffrances et des handicaps permanents. On peut faire bien des choses pour réduire les facteurs de risque et éviter la mortalité et la morbidité. Parallèlement, il faut avoir des systèmes de santé de grande qualité et efficaces, et appliquer des approches globales et intégrées en matière de soins et de traitement pour garantir un environnement sain aux enfants.

POLITIQUES ET STRATEGIES ESSENTIELLES

7. Les participants ont donné de nombreux exemples de politiques, de mesures législatives et de mécanismes institutionnels efficaces, d'interventions éprouvées et d'initiatives prometteuses pour réduire les risques environnementaux et créer un environnement plus sain pour les enfants. Une mobilisation forte et durable à tous les niveaux de la politique et de l'action leur a paru cruciale.

8. Les participants ont insisté à de nombreuses reprises sur l'importance des politiques et des mesures législatives, y compris les mesures prises pour faire appliquer la loi et en contrôler les effets, et sur l'importance de fixer des normes et des standards pour protéger et promouvoir la santé des enfants et préserver l'environnement dans lequel ils vivent, s'instruisent ou s'amusent. Les pays ont cité de nombreux exemples. Les points sur lesquels ont insisté les participants concernant l'aspect politique sont la nécessité de fonder les politiques sur des bases factuelles, de privilégier les besoins des enfants, de veiller à la cohérence des politiques dans et entre les différents secteurs, et de trouver des solutions nouvelles et originales pour offrir un environnement sain aux enfants, par exemple en panachant les initiatives de réduction des risques et en incitant les familles, les prestateurs de services, les communautés et d'autres encore à effectuer les changements nécessaires.

9. Il a été question de nombreux mécanismes institutionnels qui peuvent être déterminants pour préserver la santé et l'environnement des enfants : ministères chargés du développement de l'enfant, conseils de l'enfance à représentation intersectorielle, comités nationaux pour la salubrité de l'environnement des enfants, parlements des enfants, observatoires nationaux des droits des enfants. En citant ces exemples, les participants ont insisté sur le fait qu'il faut responsabiliser les enfants et les associer de façon judicieuse aux décisions afin qu'ils puissent peser sur les politiques et les

programmes qui les concernent et que les interventions tiennent compte de l'idée qu'ils se font des risques et de la santé.

10. Les tables rondes ont été l'occasion d'échanger des informations sur les meilleures pratiques en matière d'interventions ainsi que sur les initiatives prometteuses pouvant servir à créer un environnement plus sain pour les enfants. Différentes « clés du succès » ont été mentionnées : adoption de méthodes communautaires intersectorielles intégrées pour faire face aux risques multiples dans différents cadres de vie ; participation effective des communautés, des familles, des enfants et de toutes les parties prenantes à tous les stades de la conception, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des interventions et des initiatives ; possibilités données à d'autres parties prenantes d'agir d'elles-mêmes ; utilisation de l'éducation et de la communication pour réduire l'exposition aux facteurs de risque et promouvoir la connaissance et l'adoption de comportements et de modes de vie plus sains.

11. Un thème commun était la nécessité de plans stratégiques en faveur d'un environnement sain pour les enfants dans les pays comme une première étape essentielle. Ces plans fixent l'orientation et la méthode, jettent les bases des mesures concrètes et permettent de mesurer les améliorations au moyen d'indicateurs de la salubrité de l'environnement des enfants. Les plans stratégiques permettent également aux pays de définir les besoins prioritaires spécifiques aux niveaux national et infranational et les moyens d'y répondre par des plans d'action appropriés aux différents niveaux, pour tous les secteurs et dans tous les contextes.

ROLE DU SECTEUR DE LA SANTE ET DES AUTRES SECTEURS

12. Les participants ont souligné que le secteur de la santé ne pouvait, à lui seul ou isolément, s'atteler aux facteurs de risque environnementaux pour la santé des enfants et ils ont proposé que le secteur de la santé soit considéré comme un chef de file, un coordonnateur et un animateur. Le rôle directeur du secteur de la santé se justifie notamment pour les activités suivantes : donner et faciliter l'accès aux données scientifiques concernant les effets de l'environnement en général sur la santé et le bien-être des enfants ; reconnaître les problèmes et élaborer des solutions intégrées en collaboration avec d'autres secteurs ; dresser des plans communs de développement ; entreprendre des activités normatives et formuler des lignes directrices ; définir des indicateurs à l'usage de tous les secteurs pour l'évaluation, le suivi, la surveillance et l'évaluation des progrès accomplis concernant la création et le maintien d'un environnement sain pour les enfants ; dégager les domaines nécessitant des recherches. Le secteur de la santé devrait également diriger et faciliter l'établissement d'alliances avec d'autres secteurs publics, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les autres parties prenantes soucieuses de créer un environnement sain pour les enfants.

13. Il incombe également au secteur de la santé d'encourager la communication à tous les niveaux et entre tous les acteurs et les parties prenantes. Cette communication est importante pour la diffusion des messages et des informations sur un environnement sain pour les enfants et les mesures à prendre par tous pour atteindre ce but. La communication peut aussi être utilisée pour veiller à ce que les médias ne véhiculent pas des messages préjudiciables à la santé et au bien-être des enfants mais qu'ils servent au contraire à encourager des comportements, des actions et des initiatives favorables à la création et au maintien d'un environnement sain pour les enfants.

14. Les participants ont reconnu qu'une action intersectorielle était nécessaire pour faire en sorte que tous les aspects liés à la création d'un environnement sain pour les enfants soient pris en compte de façon intégrée au sein d'un même secteur et entre les secteurs. De nombreux exemples de programmes et projets menés à bien ont été cités, comme les écoles attachées à la promotion de la santé, les villes-santé, les municipalités-santé, les frontières-santé et les îles-santé, ainsi que des

initiatives telles que la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance, Faire reculer le paludisme, la convention-cadre pour la lutte antitabac et Pour une maternité sans risque. Des approches intersectorielles et des programmes mis en oeuvre dans d'autres secteurs ont eu des effets positifs importants pour la création et le maintien d'un environnement sain pour les enfants, comme par exemple : l'essence sans plomb ; les programmes d'électrification rurale ; l'amélioration des infrastructures d'adduction d'eau et le renforcement de l'éducation en matière d'hygiène ; et les programmes de salubrité des aliments. Les participants ont souligné qu'il était important de s'inspirer de ces succès et de les exploiter, de les renforcer et de les reproduire de façon appropriée.

ROLE DE L'OMS ET DE L'ALLIANCE EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR LES ENFANTS

15. Les ministres et leurs représentants ont invité l'OMS à continuer de soutenir et d'encourager l'Alliance en faveur d'un environnement sain pour les enfants et de collaborer avec les Etats Membres pour assurer un environnement sain aux enfants. L'Alliance a bénéficié d'un puissant soutien en tant que moyen d'intensifier l'action mondiale contre les risques environnementaux pour la santé des enfants en diffusant des connaissances, en renforçant la volonté politique, en mobilisant des ressources et en galvanisant l'action.

ETAPES ULTERIEURES

16. Les Etats Membres accorderont probablement la priorité aux activités de suivi ci-après qui ont particulièrement retenu l'attention pendant les tables rondes :

- élaborer des plans stratégiques pour la création d'un environnement sain pour les enfants dans les pays
- évaluer les besoins, définir les priorités et dresser la carte des risques sanitaires et environnementaux pour les enfants dans les pays
- créer des centres régionaux chargés de créer un environnement sain pour les enfants
- créer des réseaux régionaux pour la création d'un environnement sain pour les enfants
- diffuser les meilleures pratiques au moyen d'une centrale d'information sur un environnement sain pour les enfants
- mettre sur pied des projets pilotes pour la création d'un environnement sain pour les enfants dans un ou deux pays de chaque Région
- diffuser sur une grande échelle les données factuelles relatives aux risques environnementaux pour la santé des enfants sous la forme d'aide-mémoire
- définir des indicateurs généraux pour surveiller et évaluer les progrès accomplis sur la voie de la création d'un environnement sain pour les enfants, à partir des travaux déjà effectués dans ce domaine

- élaborer des matériels de formation et d'éducation
- effectuer des recherches sur les risques environnementaux pour la santé des enfants
- mobiliser des ressources pour les mouvements en faveur d'un environnement sain pour les enfants dans les pays.

= = =